

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 65 Reçu en Préfecture le : 10/04/2024

Date de mise en ligne: 12/04/2024

certifié exact,

ID Télétransmission : 033-213300635-20240409-135779-DE- Séance du mardi 9 avril 2024 D-2024/120

Aujourd'hui 9 avril 2024, à 14h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16h55 à 17h11

Etaient Présents:

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

M. Cyrille JABER présent à partir de 15h00, Mme Sandrine JACOTOT présente à partir de 16h50, M. Jean-Baptiste THONY présent à partir de 17h30, Mme Marie-Julie POULAT présente jusqu'à 15h40, M. Guillaume MARI présent jusqu'à 17h20, M. Vincent MAURIN présent jusqu'à 18h05, Mme Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 18h40, M. Didier CUGY présent jusqu'à 18h40, M. Patrick PAPADATO présent jusqu'à 19h35.

M. Dimitri BOUTLEUX et Mme Harmonie LECERF MEUNIER quittent la séance de 19h41 à 20h35.

Excusés:

Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Soutien aux initiatives associatives en faveur des commémorations de l'esclavage, la traite négrière et leurs abolitions

Monsieur Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le travail de mémoire est nécessaire et contribue à la lutte contre les discriminations présentes. Les Journées de la Mémoire, temps fort ancré dans la programmation annuelle municipale, s'inscrivent dans la politique mémorielle déployée par la Ville de Bordeaux. Elles ont ainsi pour objectif de mettre en lumière le travail initié par Bordeaux sur son passé, raconter les réalités historiques de l'esclavage et ainsi développer une culture partagée de l'égalité et de la diversité.

Pour cette édition 2024 des Journées de la Mémoire, qui se tiendront entre le 10 mai et 24 mai, la Ville, sur demande des partenaires, a souhaité impulser une nouvelle démarche favorisant la co-construction avec les acteurs locaux. Il s'agit d'encourager la collaboration entre associations, musées municipaux, rectorat de Bordeaux, établissements scolaires afin de penser un nouveau format de cet évènement.

Ces Journées de la Mémoire contribuent à créer la ville en commun en accompagnant et soutenant des actions visant à promouvoir l'histoire multiculturelle de Bordeaux et à faire œuvre de mémoire sur son passé négrier. Elles poursuivent leur intention de faire vivre le faire mémoire autour de la traite et de l'esclavage, de commémorer le passé et de croiser les actions engagées par les partenaires locaux.

Dans ce cadre, la Ville souhaite soutenir à hauteur de 11 800 euros les projets listés ci-dessous sur la mémoire de l'esclavage.

La cérémonie officielle de commémoration, organisée avec la Préfecture, sur l'esclavage, la traite négrière et leur abolition se tiendra le 23 mai au square Toussaint Louverture.

L'attribution des subventions pour un montant total de 11 800 euros est répartie comme suit :

Association	Intitulé du projet	Nature du projet	Montant
Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation - AFMD 33	Voix des femmes	Chants / danses / lectures	Pas de demande financière
Culture des Arts Créoles et du Monde Events - CACM Events	Hommage aux victimes de l'esclavage	Conférence autour du livre « L'esclavage raconté aux enfants » / Spectacle et découverte d'arts créoles	2 000€
Compagnie MALOBA	Les enchaînés se déchaînent	Performance déambulatoire	1 500€
Institut des Afriques - IdAf	Arpentage littéraire de « La rue Cases-Nègres » et dictée dessinée	Ateliers littéraires à destination d'adultes et de lycéens	1 000€
Migrations-Médiations Culturelles Aquitaine Afriques - MC2A	Réparation et Réconciliation	Propositions artistiques pour la cérémonie du 23 mai Performances / déambulation / lecture théâtralisée	4 500€
Fais et Rêve	Lieu de mémoires	Proposition théâtrale sur l'histoire de la traite négrière à Bordeaux	1 500€
Kaléidoscope Laboratoire Culturel - KLAC	Calliope, entre Garonne et Atlantique	Lecture et exposition de textes travaillés avec des élèves d'élémentaire /	1 300€

	spectacle « Mes Tissages »	
TOTAL		11 800€

En complément de ces subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions des associations. A titre d'information, pour l'année 2022, les organismes ci-dessous ont bénéficié d'une aide en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à :

- Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD 33) : 292€
- Compagnie MALOBA: 718€
- Migrations-Médiations Culturelles Aquitaine Afriques (MC2A) : 29 760€
- Kaléidoscope Laboratoire Culturel (KLAC) : 800€

Ces montants ne seront définitivement consolidés que dans le cadre de l'adoption du Compte administratif 2024, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2024 et de leur valorisation actualisée.

Toutes les dépenses détaillées ci-dessus sont déjà prévues au budget de l'année 2024, Promotion Egalité, Diversité, Citoyenneté – Compte 65748 – Fonction 420 services communs.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions à chaque association, comme mentionné dans les tableaux cidessus
- Signer tous documents y afférents.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 avril 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Olivier ESCOTS